LA PAROLE SNU'TILE EN DIRECT DES DP DU 14 JUIN 2018

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL SNU
POUR LA REUNION du 14 Juin 2018

Question 1 : 3949 et organisation des agences

Depuis que chaque département/agence a mis en place une organisation des accueils différente : maintien ou non des arcs indemnisation, arcs indem que certains jours, certaines périodes du mois, il n'est plus possible de répondre de façon satisfaisante aux demandeurs d'emploi qui nous appellent.
Nous ne pouvons plus parler de service rendu égalitaire et homogène. Cela nous pose donc un vrai problème.
Bien entendu, il aurait été bien plus judicieux que cette dégradation du service aux demandeurs d'emploi se fasse une fois que les standards soient revenus en agence. Au moins, chacun serait en mesure de donner la bonne information quant à l'accueil mis en place sur son site.

Les DP SNU demandent qu'à minima les arcs indemnisation soient remis en place tous les jours et sur tous les sites jusqu'à ce que les standards agences soient effectifs

Réponse de la DR : le dossier sera présenté au prochain CE

La position du SNU : nous défendons le service public qui veut que chaque demandeur d'emploi qui se présente en agence soit reçu, quelle que soit sa demande. Nous continuerons donc de militer pour le retour de tous les arcs indemnisation dans chaque agence et tous les matins.

Question 2 : e-learning

La multiplication des formations en e-learning ces derniers temps pose le problème de l'image que l'on renvoie aux demandeurs d'emploi. Du fait de l'absence de portes dans les bureaux, les agents-es sont obligés-es de faire ces appropriations devant les demandeurs d'emploi qui passent et les voient avec des casques aux oreilles… sans se douter que nous ne visionnons pas un quelconque film d'action ou que nous ne sommes pas en train d'écouter de la musique…

Les DP SNU déplorent encore une fois que les orientations faites par l'établissement ne soient pas assorties de conditions de réalisation confortables pour les agents-es.

Réponse de la DR : les DE ne pensent pas du tout que nous sommes en train d'écouter de la musique… et le e-leraning est une vraie opportunité d'appropriation. Afin d'assurer un maximum de confort, un inventaire des dotation en casques va être fait et des commandes pourront être passées.

La position du SNU : Alors bon… s'il n'y a pas de problèmes…. En tout cas, nous continuerons à militer pour le retour des formations en présentiel.

Question 3 : mise à jours des documentations IRP

Les DP SNU demandent à la DR de veiller à ce que les documents liés aux IRP soient bien mis à jour. Pour exemple, les DP d'Avril et de Mai n'y sont pas..

Réponse de la DR : la mise à jour à la DR est faite, c'est en cours pour le site

Question 4 : Télétravail

La campagne pour le télétravail étant terminée, les DP SNU demandent :

- Quelle était la cible ?
- Combien d'agents-es ont fait une demande ?
    - Pour la DR
    - Pour les DT
    - Par agence
- Quels ont été les motifs de refus
- Combiens d'agents-es ont été renouvelés-es, combien ne l'ont pas été

Réponse de la DR : les chiffres ont été fournis au CHSCT et seront communiqués avec les réponses

Question 5 : Incriptions suite nouvelle version informatique

La nouvelle version informatique met en place le parcours compétences pour les demandeurs d'emploi.
Elle est donc plus riche mais va nécessiter une appropriation par les conseillers.
Il est même à prévoir que cela générera une augmentation du temps passé pour l'inscription.

Il aurait été judicieux de prévoir 3 ESI au lieu de 4 sur les premières semaines afin que tous les conseillers puissent s'habituer à ce nouvel environnement.

Les DP SNU regrettent une nouvelle fois qu'aucune anticipation n'ait été faite, alors que l'arrivée de cette version SI était connue. Cela risque d'obliger les agents-es à « bacler » les items ce qui n'est pas la vocation de notre métier

Réponse de la DR :: nous comptons que les scripts seront convenablement remplis avant le rdv ESI ; Si jamais ce n'est pas le cas, un deuxième RDV ESI pourra être donné. Certaines agences ont mis en place des atelier « parcours compétences » ont été mis en place. Cela pourrait être une solution pour aides les DE qui ne sont pas autonomes.

La position du SNU : la DR vit dans un monde qui n'est pas le nôtre. Imaginer que les DE qui auront un scrpt incomplet seront à la marge est au-delà de l'utopie. Il faudrait peut-être qu'ils viennent vivre notre vie un mois entre ESI et GPF !

Question 6 : Equipe CRE

Suite aux différentes annonces, les agents-es de l'équipe CRE ont été informés-es que l'arrivée des nouveaux collègues ne se ferait qu'en décembre. Pourtant, il y a déjà des immersions….

Les DP SNU demandent que la DR mettent fin à ces immersions et à ces communications prématurées.

Réponse de la DR : le dossier CRE sera présenté au prochain CE ; Les immersions peuvent continuer car cela peut permettre à des agents-es de découvrir un nouveau métier, que ce soit au CRE ou dans d'autres services

Question 7 : Equipe AIJ

Alors que les agents-es en AIJ ne devaient être en mission que 2 ans maximum, nous découvrons des pratiques « hors champ » : des missions renouvelées tous les 6 mois au lieu de 12 mois, aucun appel à candidatures car il semble que : « si les agents-es actuels-les souhaitent continuer, il y a renouvellement automatique sans appel à candidatures »

Lors de questions DP en 2017, il avait été dit qu'une vigilance sur les conseillers-es en aij depuis plus de 2 ans seraient faites et que la DR garantirait une diffusion des missions.

Les DP SNU demandent donc une transparence sur les missions

Réponse de la DR : les agents-es qui souhaitent faire de l'AIJ ou du GLO peuvent en parler lors de leur EP ou EPA. Cela permettra aux ELD de se constituer un vivier. Tant que les agents-es sur ces dispositifs veulent poursuivre, on les maintient. Cela permet de garantir la continuité de service

La position du SNU :que les EP ou EPA puissent permettre aux agents-es d'exprimer leur souhait d'intégrer la modalité AIJ, bien sûr… mais encore faut-il qu'ils sachent quand les renouvellements de mission ont lieu pour pouvoir candidater !!!! Nous resterons vigilantes pour que ces « petits arrangements » entre amis cessent.

syndicat.snu-centre@pole-emploi.fr

Aurore Gauthier-Lory/Valérie Quillon

PROCHAINE RÉUNION DP
LE 12 JUILLET 2018